

Un retour à la source

Après plusieurs années d'absence, la présentation des faits saillants du conseil d'administration fait un grand retour pour l'année scolaire 2022–2023. Chaque séance sera suivie d'un bulletin résumant les décisions du conseil, à commencer par la dernière séance de lundi 15 août 2022.

Assermentation de deux nouveaux administrateurs

La toute première séance de l'année marque l'arrivée de monsieur Olivier Duchesne et de monsieur David Simard, respectivement représentant de la communauté du milieu des affaires et représentant des directions d'établissements. Chacun a prêté serment de remplir fidèlement les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de sa capacité. Ils ont également signé et déposé leur déclaration d'engagement et d'intérêts devant le conseil d'administration.

Élection de la vice-présidence

Le conseil s'est aussi doté d'un nouveau vice-président en la qualité de monsieur Jacquelin Roy du district « Écoles alternative Harricana et Sacré-Cœur-St-Viateur ». Il succède ainsi à madame Isabelle Godbout dans ses nouvelles fonctions. Nous rappelons qu'en l'absence du président, c'est au vice-président de veiller au bon fonctionnement du conseil d'administration, d'en diriger les séances et de voir à leur préparation.

Mise à jour de la Politique de remboursement des frais de déplacement, de repas, de séjours et de représentation

En vigueur depuis 2011, la dernière mouture de la « Politique de remboursement des frais de déplacement, de repas de séjours et de représentation » fut mise à jour par le conseil d'administration. C'est en considération de la forte augmentation de l'Indice des prix à la consommation et la nécessité du CSSH de couvrir les frais de son personnel que les administrateurs ont adopté la proposition. Voici ci-dessous les principaux changements :

Frais de déplacement

- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| • Automobile (région) | 0,46 \$/km → 0,53 \$/km |
| • Automobile (extérieur) | 0,41 \$/km → 0,50 \$/km |
| • Covoiturage | 0,51 \$/km → 0,57 \$/km |

Repas

- | | |
|------------|---------------------|
| • Déjeuner | 10,00 \$ → 13,00 \$ |
| • Dîner | 18,00 \$ → 23,00 \$ |
| • Souper | 25,00 \$ → 30,00 \$ |
| • Total | 53,00 \$ → 68,00 \$ |

Adoption du budget

Le conseil d'administration a aussi adopté, ce 15 août, le budget de fonctionnement d'investissement et de service de la dette pour l'année 2022–2023. Il s'agit d'un budget essentiellement équilibré, prévoyant des revenus et des dépenses de 78 780 127 \$.

Nous pouvons souligner que 65,5% des dépenses visent directement les services aux élèves, une augmentation de 1,3% en comparaison du budget précédent. Cela représente une somme supplémentaire de 1 897 054 \$.

Un mot du conseil d'administration

À l'aube de la nouvelle année scolaire, le conseil d'administration tient à souhaiter une merveilleuse rentrée scolaire à tous, ainsi qu'une année remplie de succès.